

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 juin 2018

La refonte horaire du RER D pour 2019 évolue

Île-de-France Mobilités et SNCF Transilien poursuivent la concertation autour du SA 2019 (Service Annuel) avec les élus et les associations du RER D, en présence de Michel Gaillard, garant nommé par la Commission Nationale du Débat Public sur sollicitation d'Île-de-France Mobilités.

Stéphane Beudet, vice-Président chargé des transports et de la mobilité durable à la Région Île-de-France, **Grégoire Forgeot d'Arc**, directeur SNCF des lignes D et R, et Ile-de-France Mobilités, feront un point d'étape sur la préparation de la refonte horaire qui sera mise en place fin décembre 2018 sur le RER D.

En effet, si en décembre dernier le Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités a validé les grands principes de la desserte pour une journée de semaine, celui-ci a demandé à SNCF de continuer de travailler sur des pistes d'évolution proposées par les élus des territoires et les associations d'usagers, au **Nord et au Sud de la ligne**, en ciblant en particulier la définition de la desserte pendant les heures creuses, le week-end et l'été.

Ces nouvelles propositions s'ajoutent aux pistes déjà formulées lors de la concertation de 2016-2017 :

- l'objectif d'une **ponctualité minimale de 90%** sur le RER D (au lieu de 84,6% en moyenne 2017), soit 25% de retards en moins ; et d'une **ponctualité minimale de 95%** sur les branches mises en correspondance avec l'arrivée de nouveaux trains Regio 2N fin 2019 ;
- **plus de trains**, avec 3 trains en plus en pointe de matinée sur la branche de Melun (soit 7 500 places supplémentaires) et 2 fois plus de trains sans changement entre Paris et le Plateau ;
- une **baisse du temps d'attente maximal entre 2 trains en heures creuses** : un meilleur espacement entre les trains permettra de réduire le temps maximum d'attente de 5 minutes entre Paris et Villiers-le-Bel (il passera de 15 à 9 minutes) et de 1 à 4 minutes entre Paris et Villeneuve-Saint-Georges (de 13 à 9 minutes à Villeneuve-Saint-Georges et de 9 à 8 minutes à Maisons-Alfort) ;
- pour le nord, le **maintien des avancées permises par la précédente refonte horaire de 2014**, avec toujours 12 trains par heure par sens en heure de pointe au Nord de la ligne.

Plusieurs nouvelles propositions seront présentées ce soir, basées sur des **renforts d'offres supplémentaires**, afin de répondre au plus près aux **attentes des clients de la ligne** :

Pour le RER D Nord :

- **plus de places assises tôt le matin en semaine** : SNCF propose un 2ème train Nord > Sud du matin qui sera composé de 2 rames au lieu d'une rame ;
- **plus de places assises le week-end lorsque les voyageurs sont les plus nombreux** : les trains pourront être mis systématiquement en rames doubles le samedi de 15h à 20h et le dimanche de 17h à 20h ;
- **plus de trains le dimanche** entre Paris et Villiers-le-Bel : SNCF propose 1 train en plus entre 11h et 12h et 2 trains en plus par heure entre 12h et 20h (soit 8 trains par heure au lieu de 6).

Pour le RER D Sud :

- plus de trains sur la branche de Malesherbes (+ 8 trains en heure de pointe et en flanc de pointe soit +15% de trains) ;
- plus de trains le dimanche matin sur la branche de Melun (+ 2 trains entre 10h30 et 12h00) ;
- des **aménagements des gares de correspondance**. Un travail approfondi et partenarial entre la SNCF, Ile-de-France Mobilités et les collectivités locales a été engagé afin de répondre aux préoccupations des usagers. Ainsi des travaux sont en cours dans les gares de Juvisy, Corbeil Essonnes et Viry, afin d'améliorer les conditions de correspondances en termes de cheminements, de sécurité, de confort d'attente et d'information : nouveaux écrans, nouvelle signalétique, ajout d'assises et d'abris, espaces connectés pour recharger son téléphone ...

Les propositions d'amélioration d'offre présentées aux élus ce soir seront ensuite soumises à l'approbation du **Conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités en juillet**.